

RÉPUBLIQUE DU SÉNÉGAL



Ministère du Commerce, de l'Industrie,
et du Secteur Informel



BUREAU DE MISE A NIVEAU

NOUVEAUX DÉFIS !
Pérennisation, Environnement, Efficacité Energétique
Ensemble, gagnons le pari de la compétitivité



PROGRAMME
DE MISE A NIVEAU



PROGRAMME DE MISE A NIVEAU

OBJECTIFS

- Augmenter et pérenniser la compétitivité des entreprises
- Accompagner le développement d'une nouvelle culture d'entreprise
- Favoriser l'intégration et la densification du tissu d'entreprises
- Asseoir des stratégies gagnantes pour la maîtrise des marchés locaux, la création d'emplois et la croissance des exportations
- Renforcer la position concurrentielle de l'entreprise sur ses marchés
- Contribuer au positionnement économique du Sénégal dans le monde
- Accompagner les entreprises dans des processus de production propre, respectueux de l'environnement et énergétiquement efficace.

CIBLES

Les entreprises sénégalaises privées qui opèrent dans des activités à fort potentiel.

CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ

- Adhérer volontairement au programme.
- Être une entreprise privée de droit sénégalais, formellement constituée et fiscalement transparente.
- Justifier de plus de deux ans d'activités.
- Avoir un Chiffre d'affaire inférieur à 30 Milliards.
- Être en activité et n'être ni en liquidation, ni en procédure de règlement judiciaire.
- Être en mesure de mobiliser des fonds propres ou un partenaire bancaire pour le financement de son programme de mise à niveau.
- S'engager à certifier annuellement ses comptes par un expert-comptable membre de l'ordre.
- Ne pas être des secteurs financiers, des services collectifs et personnels, du commerce, de l'import-export, de l'immobilier et de la location.
- S'engager à respecter les conditions du processus de mise à niveau.

RÉSULTATS ATTENDUS

- Contribution à la croissance accélérée
- Dynamisation de l'investissement
- Stabilisation et création des emplois
- Pérennisation et croissance des entreprises
- Développement de pôles de compétences à haute valeur
- Réduction de l'impact de la production sur l'environnement
- Création de nouveaux produits

PARTENAIRES

- Le Bureau de Mise à Niveau est la structure chargée de la mise en œuvre
- L'Agence Française de Développement (AFD), la Banque Africaine de Développement, le Centre pour le Développement de l'Entreprise et le Luxembourg, sont des partenaires financiers
- L'ONUDI est le partenaire technique
- Le secteur financier apporte son concours apportés aux entreprises
- Le secteur du conseil par son expertise accompagne les entreprises.



LE BUREAU DE MISE A NIVEAU

MISSIONS

Le Bureau de Mise à Niveau a été créé dans un nouveau cadre institutionnel, par décret n° 2007-1489 du 11 décembre 2007. Il constitue l'instrument du dispositif institutionnel et technique chargé de la mise en œuvre des politiques et programmes de mise à niveau des entreprises sénégalaises.

Le Bureau de Mise à Niveau a pour mission de promouvoir la compétitivité des entreprises, en ciblant les facteurs clés qui permettent l'amélioration de la compétitivité des produits et services fournis par les entreprises sénégalaises sur le marché national et à l'exportation.

Doté d'une autonomie de gestion, le BMN est placé sous la tutelle du Ministère chargé de l'Industrie.

ORGANES

Les organes du Bureau de Mise à Niveau sont :

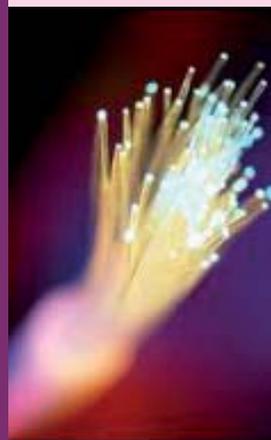
Le Comité de Pilotage : il a la responsabilité de la validation des plans de mise à niveau des entreprises, sur proposition du BMN. Il décide de l'octroi des primes. Sa composition tripartite traduit le dynamisme du partenariat public privé au Sénégal. Il réunit :

- Les représentants de l'Administration : Primature, Ministère chargé de l'Economie et de Finance, Ministère chargé de l'Industrie, Ministère chargé des PME
- Les représentants du secteur privé : CNES, CNP, UNCCIAS
- Les Banques et Établissements financiers, représentés par l'APBEF et deux Banques Commerciales

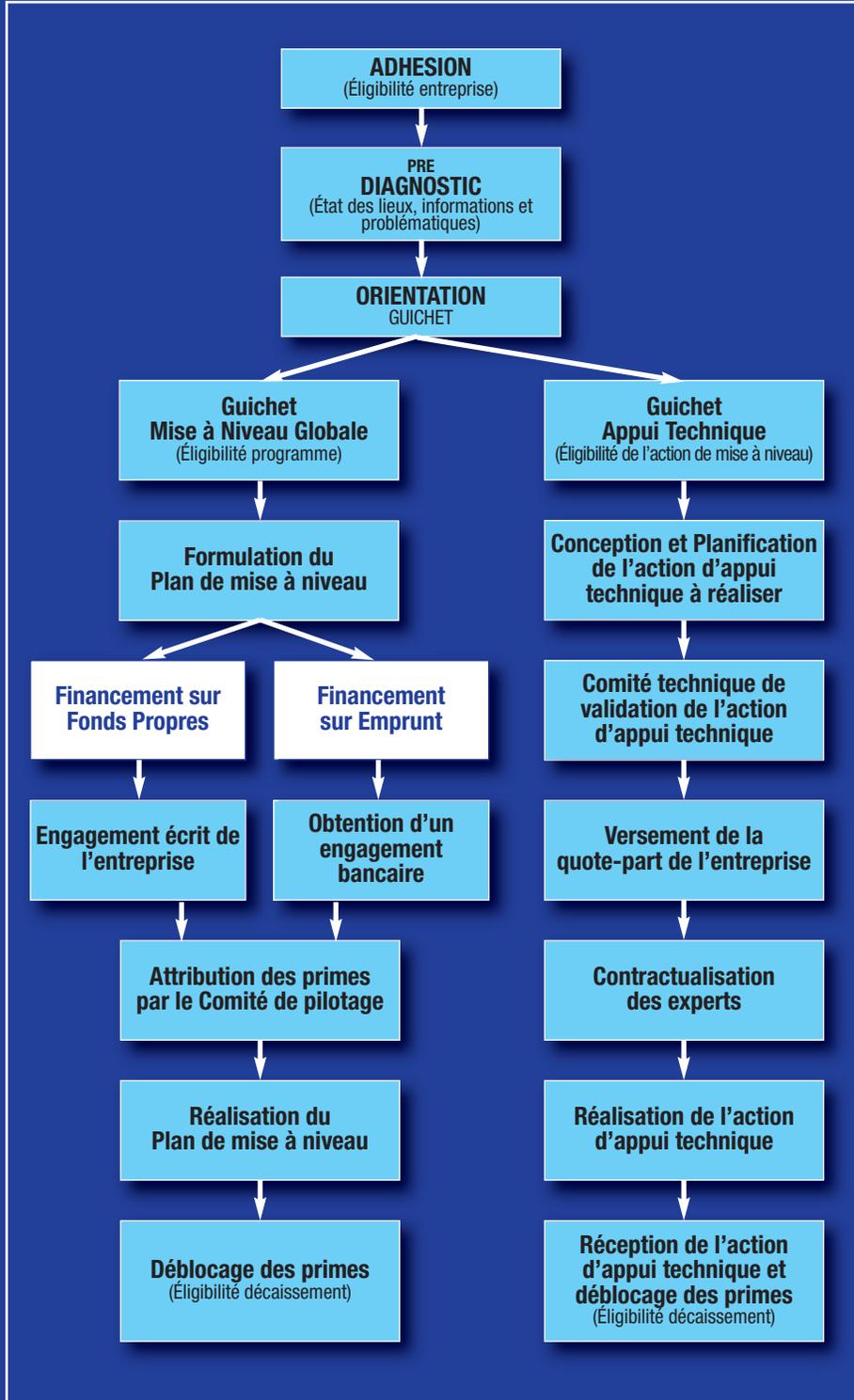
Le Directeur Général de l'ADEPME et les partenaires au développement -ONUDI, AFD, CDE- assistent aux travaux du Comité de Pilotage comme observateurs. Le secrétariat technique du Comité de Pilotage est assuré par le Directeur du BMN.

La Direction du Bureau de Mise à Niveau : est chargée d'animer les programmes de mise à niveau, dont elle assure la gestion et veille à leur exécution. Elle a la responsabilité de la mise en œuvre des missions dévolues au BMN.

Le Fonds de Mise à Niveau : est le mécanisme de financement dont les ressources sont destinées à appuyer les politiques, plans et programmes de mise à niveau des entreprises et des structures d'appuis techniques aux entreprises.



DESCRIPTION DU PROCESSUS TECHNIQUE GLOBAL



PRIMES OFFERTES

- Prime sur l'étude diagnostic et élaboration du Plan de Mise à Niveau de 80% du coût approuvé, plafonné à 13 millions de francs CFA.
- Prime sur les investissements matériels de 30 ou 20% du coût des équipements, approuvés selon qu'ils seraient financés par augmentation de capital avec apport nouveau en numéraire ou par d'autres sources de financement.
- Prime sur les investissements immatériels de 70% du coût approuvé. Il s'agit de tous les investissements en matière de gestion de ressources humaines, d'organisation, de savoir-faire, d'études et de prospection. Ces investissements comprennent aussi les actions d'assistance technique, le transfert de technologie, la formation et les études relatives à l'organisation de l'entreprise, la recherche de partenaires, etc.

Les primes relatives aux investissements matériels et immatériels sont plafonnées à 150 millions de francs CFA.

STRATÉGIE

Confidentialité : Le BMN s'engage à étudier les dossiers des entreprises volontaires en toute confidentialité. Un engagement de confidentialité est signé par le personnel du BMN et les membres du Comité de Pilotage.

Coaching : Chaque entreprise bénéficie, d'un suivi personnalisé et continu durant les différentes étapes du processus de mise à niveau. L'équipe des experts intervient en termes d'appui et de conseils.

Mise en relation : Une base de données de consultants et de bureaux d'études est mise en ligne, dans le but d'appuyer l'entreprise dans sa recherche de prestataires pour l'élaboration de son plan de mise à niveau. Elle est gérée par un comité technique d'experts formé par les groupements professionnels et les Ordres présents au Sénégal (ONEEAS, ONECCA, Pro conseils, CNES, Ordres des architectes, des notaires et des avocats)

Pluridisciplinarité : L'équipe du BMN, constituée sur une base compétitive, est composée d'experts de haut niveau dans divers domaines pour assurer un accompagnement complet et de qualité aux entreprises sénégalaises éligibles.

DEUXIEME PLAN DE MISE A NIVEAU

L'entreprise peut bénéficier d'un second plan de mise à niveau sous réserve d'une autorisation préalable du Comité de Pilotage.



ACTIVITÉS PHARES

ENVIRONNEMENT & EFFICACITE ENERGETIQUE

Le Bureau de Mise à Niveau (BMN), en phase de pérennisation, a intégré dans ses missions les thématiques « Environnement et Efficacité Énergétique ».

Le BMN accompagne les entreprises du secteur privé dans une démarche de dépollution industrielle et la maîtrise de l'énergie.

Dépollution industrielle. Il s'agit des projets dits "end of pipe" : Installations de traitement des eaux usées, des rejets atmosphériques ainsi que les installations de contrôle de la pollution - et des projets de "cleaner production", en l'occurrence la valorisation des déchets.

Maîtrise de l'énergie. Il s'agit des projets d'énergies renouvelables (production d'énergie solaire, éolienne, avec de la biomasse etc.) ou de projets d'efficacité énergétique : cogénération, équipements permettant d'économiser de l'énergie, etc.

Dans les cinq prochaines années (2010-2014), les principaux résultats attendus en matière d'environnement et d'efficacité énergétique portent sur :

- a) un appui technique et financier apporté à 60 entreprises dans la mise en place de systèmes de traitement des rejets industriels, l'adoption de technologies propres et énergétiquement efficaces.
- b) un renforcement des capacités nationales en matière d'offres de services relatifs à la mise à niveau énergétique et environnementale des entreprises.

Dans un processus global d'amélioration de leur compétitivité, les entreprises sénégalaises ciblées pourront réaliser les diagnostics appropriés pour identifier les rattrapages nécessaires, réaliser les plans d'actions préconisés en termes d'investissements matériels et immatériels, être accompagnées dans la recherche de financement pour ces investissements et bénéficier de primes de mise à niveau.

Dans cette perspective et pour accompagner les entreprises sénégalaises dans une démarche de production propre, de mise aux normes environnementales et de maîtrise de l'énergie, l'AFD a mis en place auprès de la SGBS une ligne de crédit de 8 millions d'euros pour offrir des prêts à des conditions avantageuses aux entreprises engagées dans un processus de mise à niveau environnementale et d'efficacité énergétique. A cet effet, le BMN donne un avis technique sur les dossiers d'entreprise.



LE PROGRAMME D'ASSISTANCE TECHNIQUE PME

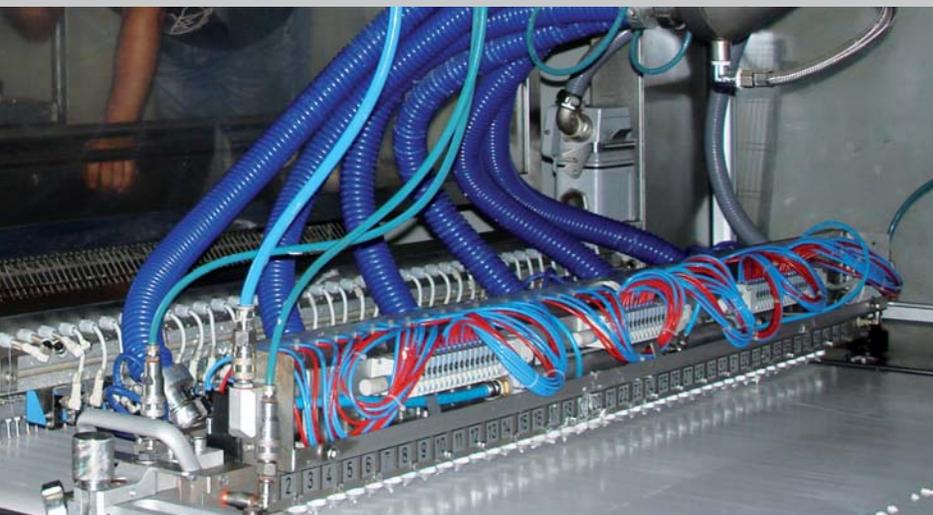
Le programme porte sur une assistance technique aux PME dans le cadre du nouveau "Guichet Appui Technique" du Bureau de Mise à Niveau, qui vise à apporter un appui ciblé aux entreprises qui n'ont pas besoin de procéder à une mise à niveau globale. Il est financé par le Centre pour le Développement de L'Entreprise et le Fonds Luxembourgeois, avec une contribution initiale de 200 000 euros.

Les actions d'assistance, sous la forme de services de consulting portent essentiellement sur : La réalisation de missions de pré diagnostic et de diagnostic d'entreprises ; la certification de cabinets de services aux entreprises et/ou d'entreprises de BTP ; la mise à niveau dans les domaines de l'hygiène et de la sécurité alimentaire par la mise en place de la démarche HACCP dans des entreprises des secteurs de l'agroalimentaire et/ou du tourisme ; la mise à niveau de ressources humaines d'entreprises œuvrant dans le domaine des technologies de l'information et de la communication pour une certification Microsoft, Oracle et Cisco.

LE PROGRAMME DE RESTRUCTURATION ET DE MISE À NIVEAU

Le Programme de Restructuration et de Mise à Niveau (PRMN) de l'industrie au sein de l'UEMOA vise la relance de la production industrielle, la promotion de l'investissement, de l'emploi et l'amélioration de la compétitivité des économies aux niveaux régional et international. Parmi ses objectifs spécifiques figurent d'une part, le renforcement des capacités des entreprises pour leur permettre de suivre et de maîtriser l'évolution technologique et de s'adapter aux exigences de l'intégration régionale et de la compétition internationale ; d'autre part, le besoin de services d'appui compétents qui offriront les services et les qualifications nécessaires aux entreprises.

Ce programme matérialise la volonté de l'UEMOA d'intégrer et de positionner avantageusement son secteur productif dans le contexte concurrentiel des accords de l'OMC et dans la perspective de ceux de partenariat économique avec l'Europe (APE).



PREAMBULE ...

« Il est admis aujourd'hui que, d'ici 2020, toutes les économies devront converger vers une libéralisation totale des marchés. Ce processus irréversible est déjà enclenché en Afrique de l'Ouest dans le cadre des organisations sous-régionales qui visent l'émergence d'un marché commun. Elle se vérifie également au niveau de notre principal partenaire commercial, l'Union Européenne, avec qui des accords de partenariat économique sont en cours de discussion. Enfin, les nouvelles règles de l'OMC fixent la nouvelle donne du commerce international et la fin des privilèges des pays à faibles revenus ».

QU'EST-CE QUE LA MISE A NIVEAU ?

Dans un contexte économique caractérisé par un environnement peu maîtrisé, des niveaux de performance bas et des rentabilités faibles, le concept de mise à niveau s'avère être un outil puissant d'amélioration de compétitivité à la disposition des chefs d'entreprises pour transformer une PME classique en champion de la productivité et de la rentabilité.

Destinée aux entreprises à potentiel de croissance important, la mise à niveau repose essentiellement sur les notions d'étalonnage et de rattrapage :

- Etalonnage par rapport aux meilleures pratiques de management, de production, et en termes de responsabilité sociale ;
- Rattrapage par rapport aux écarts constatés avec les standards internationaux de compétitivité de chaque secteur.

Cette démarche itérative permettra de faire de la PME engagée dans un processus de Mise à Niveau, une entreprise de classe internationale.

La philosophie sous jacente à la démarche de mise à niveau repose sur la prise en main du développement de l'entreprise par ses dirigeants, l'acceptation d'un regard extérieur critique, la comparaison des performances avec les meilleurs du secteur, et la projection dans un futur moyen pour définir le niveau de performances à atteindre.

VOYONS PLUS LOIN !

GAGNONS LE PARI DE LA COMPÉTITIVITÉ !

